

DATE DE CONVOCATION ET DE
PUBLICATION DE LA
CONVOCAION
19/06/2026

DATE D'ACCUSE DE
RECEPTION
PREFECTURE DES YVELINES
01/07/26

NOMBRE DE MEMBRES EN
EXERCICE : 76

NOMBRE DE VOTANTS : 76

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DES BUREAUX ET DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le jeudi 25 juin 2026 à 19h30, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni au siège social sous la Présidence de Monsieur Lorrain MERCKAERT

Étaient présents :

Madame Ketchanh ABHAY, Monsieur Eli ABI SAAD, Madame Florence ABIVEN, Monsieur Bernard ANSART, Monsieur Djamel ARICHI, Monsieur Rodolphe BARRY, Monsieur Pierre BASDEVANT, Madame Corinne BASQUE, Madame Catherine BASTONI, Madame Dalale BELHOUT, Monsieur Ali BENABOUD, Monsieur Fouzi BENTALEB, Madame Murielle BERNARD, Madame Chloé BOITIER, Monsieur Bruno BOUSSARD, Monsieur Pierre-Louis BRIERE, Monsieur Laurent BURÇON, Monsieur José CACHIN, Madame Sandrine CARNEIRO, Madame Catherine CHABAY, Monsieur Régis CHENEL, Monsieur Jean-Michel CHEVALLIER, Madame Tiphaine CLOUET, Monsieur Bertrand COQUARD, Madame Florence COQUART, Monsieur Nicolas DAINVILLE, Monsieur Michel DARRIEUS, Madame Myriam DEBUCQUOIS, Madame Pascale DENIS, Monsieur Maxime DUCHÊNE, Madame Laurence DUFLOS, Madame Lamia DURAND, Monsieur Emmanuel DUTAT, Monsieur Didier FISCHER, Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Monsieur Grégory GARESTIER, Monsieur Philippe GUIGUEN, Monsieur Jean-Baptiste HAMONIC, Monsieur Olivier HAY, Monsieur Pascal HENRY, Madame Catherine HUN, Madame Sonia JARDIN, Monsieur Eric-Alain JUNES, Madame Karima LAKHLALKI-NFISSI, Monsieur Yannick LE DORZE, Monsieur François LIET, Madame Ghislaine MACE-BAUDOU, Madame Danielle MAJCHERCZYK, Monsieur Lorrain MERCKAERT, Monsieur Richard MEZIERES, Monsieur Thierry MICHEL, Madame Véronique MILLOT, Monsieur Jean-Baptiste MINJOULAT-REY, Monsieur François MORTON, Madame Nathalie PECNARD, Monsieur Aurélien PERROT, Madame Lisiane PITOU, Monsieur Ali RABEH, Madame Christine RENAUT, Madame Alexandra ROSETTI, Madame Michèle ROSSI, Madame Edwige ROUSSEAU, Monsieur Mathieu SEVAL, Madame Sandra SIGAULT, Madame Véronique TELLIER.

formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Alexandra ROSETTI

Pouvoirs :

Monsieur Olivier AFONSO à Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Madame Eelam BUISSON-KANAKSABEE à Madame Ghislaine MACE-BAUDOU, Madame Noura DALI à Madame Murielle BERNARD, Madame Sandrine GRANDGAMBE à Monsieur Djamel ARICHI, Madame Adeline GUILLEUX à Monsieur Eli ABI SAAD, Monsieur Bertrand HOUILLON à Monsieur François MORTON, Madame Claire LAVENANT à Monsieur Richard MEZIERES, Monsieur Jean-Jacques LE COQ à Madame Catherine HUN, Monsieur Laurent MAZAURY à Monsieur Thierry MICHEL, Madame Agnès NOEL à Madame Alexandra ROSETTI, Madame Sophie STUCKI à Monsieur Bertrand COQUARD.

Budget

OBJET : 19 - (2026-205) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Admissions en non-valeur et créances éteintes au titre de 2026 - Budget Principal et budgets annexes Assainissement et Gestion immobilière

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

OBJET : 19 - (2026-205) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Admissions en non-valeur et créances éteintes au titre de 2026 - Budget Principal et budgets annexes Assainissement et Gestion immobilière

Le Conseil Communautaire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10

VU l'arrêté préfectoral n°2015358-0007 en date du 24 décembre 2015 instituant l'EPCI de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du 1er janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°78-2024-10-24-00017 en date du 24 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du renouvellement général des conseils municipaux à 76 membres,

VU les instructions budgétaires et comptables M57 et M4,

CONSIDERANT la demande du service de gestion comptable sollicitant l'admission en non-valeur d'une somme de 2 044,10 € sur le budget Principal, au regard des pièces justificatives produites à cet effet, listes annexées n° 7889890311 (1,55€ pour les montants minimes) et n° 7889670611 (2042,55 € pour les montants supérieurs à 100 €),

- d'une somme de 334 € sur le budget annexe Assainissement suivant la liste n° 7890070511 pour les montants supérieurs à 100 €,

- d'une somme de 6 573,53 € sur le budget annexe Gestion immobilière suivant la liste n° 7889881011 pour les montants supérieurs à 100 €,

CONSIDERANT également la demande du service de gestion comptable sollicitant l'approbation par l'assemblée délibérante du montant des créances éteintes suite au prononcé, par la commission de surendettement du rétablissement personnel de certains débiteurs ; cette décision emportant l'effacement des dettes, et par ailleurs au motif d'insuffisance d'actif suite à liquidation judiciaire d'autres débiteurs, pour un montant de 292 855,51 € sur le budget Principal, liste annexée n° 7885121811,

CONSIDERANT que le comptable public a été associé à ces ajustements,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Budget et pilotage du 17/06/2026.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 : Décide d'admettre en non-valeur la somme de 1,55 € pour les montants minimes, et la somme de 2 042,55 € pour les montants supérieurs à 100 € sur le budget Principal,

Article 2 : Décide d'admettre en non-valeur la somme de 334 € pour les montants supérieurs à 100 € sur le budget annexe Assainissement,

Article 3 : Décide d'admettre en non-valeur la somme de 6 573,53 € pour les montants supérieurs à 100 € sur le budget annexe Gestion immobilière,

Article 4 : Approuve le montant des créances éteintes et qui doivent être purgées, soit 292 855,51 € sur le budget Principal,

Article 5 : Dit que les crédits seront prévus en 2026 au budget Principal, et au budget annexes Assainissement et Gestion immobilière à l'imputation 6541 en ce qui concerne les admissions en non-valeur et à l'imputation 6542 en ce qui concerne les créances éteintes,

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

Article 6 : Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce relative au règlement de ces dossiers,

Article 7 : Précise que le comptable public a été consulté pour ces différents ajustements, et suite à la transmission de documents le 08 avril 2026, a émis un avis favorable à ces propositions.

Publié sur le site de la communauté d'agglomération <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr>

Adopté à l'unanimité par 76 voix pour

FAIT ET DELIBERE, SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Lorrain MERCKAERT

«signé électroniquement le 01/07/26

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 08/04/2026

078006 SGC SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

03202 - SQY ASSAINISSEMENT

Exercice 2026

Numéro de la liste 7890070511

Type de liste : Non valeur

1 pièces présentes pour un total de 334

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Particulier	2022	T-44	334	Combinaison infructueuse d actes	SATD multiples positif sans règlement
			334		

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 08/04/2026

078006 SGC SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

03200 - SAINT QUENTIN EN YVELINES

Exercice 2026

Numéro de la liste 7885121811

Type de liste : Créance éteinte

58 pièces présentes pour un total de

298791,08

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2024	R-49-188	21,06	21,06	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-47-177	60,84	60,84	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-49-180	23,40	23,40	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-27-145	25,00	25,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-52-150	25,00	25,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-53-124	36,00	36,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-57-176	37,50	37,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-30-134	62,50	62,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-39-136	125,00	125,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-46-138	125,00	125,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-48-170	125,00	125,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-41-142	225,00	225,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-43-139	250,00	250,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2019	R-9-125	323,00	93,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-26-178	712,50	712,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-48-7	25,00	25,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-43-98	36,00	36,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-57-99	37,50	37,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-37-74	62,50	62,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-39-78	87,50	87,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-53-74	112,50	112,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-43-84	175,00	175,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-46-83	175,00	175,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-41-83	312,50	312,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-48-100	375,00	375,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-52-82	425,00	425,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-46-38	54,00	54,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-42-84	60,84	60,84	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-38-86	60,84	60,84	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-47-83	60,84	60,84	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-44-48	62,40	62,40	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-47-91	123,24	123,24	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2021	R-24-68	66,00	66,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2021	R-22-60	66,00	66,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-61-45	75,00	75,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2026	R-65-41	75,00	75,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-41-72	80,50	80,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-46-74	80,50	80,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-41-98	83,50	83,50	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-52-73	100,00	100,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2020	R-1-60	125,00	125,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-48-90	147,00	147,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-53-64	172,00	172,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2021	R-20-66	179,00	179,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-27-114	120,40	120,40	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-30-108	250,00	250,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-43-100	200,00	200,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-53-82	343,00	318,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-55-27	539,46	539,46	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2022	R-31-131	978,12	978,12	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-38-144	978,12	978,12	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2023	R-42-144	978,12	978,12	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-49-29	1 432,08	1 295,98	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2024	R-47-29	1 432,08	1 292,31	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-55-28	1 487,16	1 487,16	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-55-26	1 568,16	1 568,16	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2025	R-55-57	2 084,94	1 997,05	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Association	2023	T-777	300 000,00	275 410,67	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
				292 855,51	

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 08/04/2026

078006 SGC SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

03200 - SAINT QUENTIN EN YVELINES

Exercice 2026

Numéro de la liste 7889890311

Type de liste : Non valeur

3 pièces présentes pour un total de 1,55

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Inconnue	2024	R-52-116	0,95	0,95	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2024	T-644	215	0,22	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2024	T-643	791	0,38	RAR inférieur seuil poursuite
				1,55	

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 08/04/2026

078006 SGC SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

03200 - SAINT QUENTIN EN YVELINES

Exercice 2026

Numéro de la liste 7889670611

Type de liste : Non valeur

17 pièces présentes pour un total de 2402,55

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Société	2024	R-52-145	8,5	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Société	2022	R-33-114	25	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Société	2023	R-43-136	25	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Société	2023	R-39-132	50	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Société	2022	R-27-141	100	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Société	2023	R-41-138	100	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Société	2024	R-48-163	100	Combinaison infructueuse d actes	Compte bancaire négatif, SATD multiples – gérant SAS
Particulier	2024	T-668	96,55	Décédé et demande renseignement négative	Tiers décédé (capture d'écran ADONIS joint)
Particulier	2024	T-813	100	Décédé et demande renseignement négative	Tiers décédé (capture d'écran ADONIS joint)
Particulier	2024	T-1347	100	Décédé et demande renseignement négative	Tiers décédé (capture d'écran ADONIS joint)
Particulier	2024	T-1050	100	Décédé et demande renseignement négative	Tiers décédé (capture d'écran ADONIS joint)
Particulier	2024	T-1275	100	Décédé et demande renseignement négative	Tiers décédé (capture d'écran ADONIS joint)
Société	2024	R-46-96	112,5	Poursuite sans effet	Inférieur au seuil SATD bancaires
Particulier	2024	T-2009	135	Combinaison infructueuse d actes	SATD bancaires multiples positif sans provision
Particulier	2024	T-172	310	Combinaison infructueuse d actes	SATD bancaire et employeur effectuées depuis 2ans
Particulier	2024	T-177	330	Combinaison infructueuse d actes	SATD positif sans provision
Particulier	2024	T-1752	610	Combinaison infructueuse d actes	SATD bancaire negative

2402,55

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 08/04/2026

078006 SGC SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

03204 - SQY GESTION IMMOBILIERE

Exercice 2026

Numéro de la liste 7889881011

Type de liste : Non valeur

1 pièces présentes pour un total de 6573,53

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2024	T-143	7200	6573,53	PV perquisition et demande renseignement négative
				6573,53	